



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

INRA

SND 47

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

FRANCE

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

LES MOUTS DE RAISINS CONCENTRES EN GRECE

RAPPORT DE MISSION

GIANNINI FOUNDATION OF
AGRICULTURAL ECONOMICS
LIBRARY

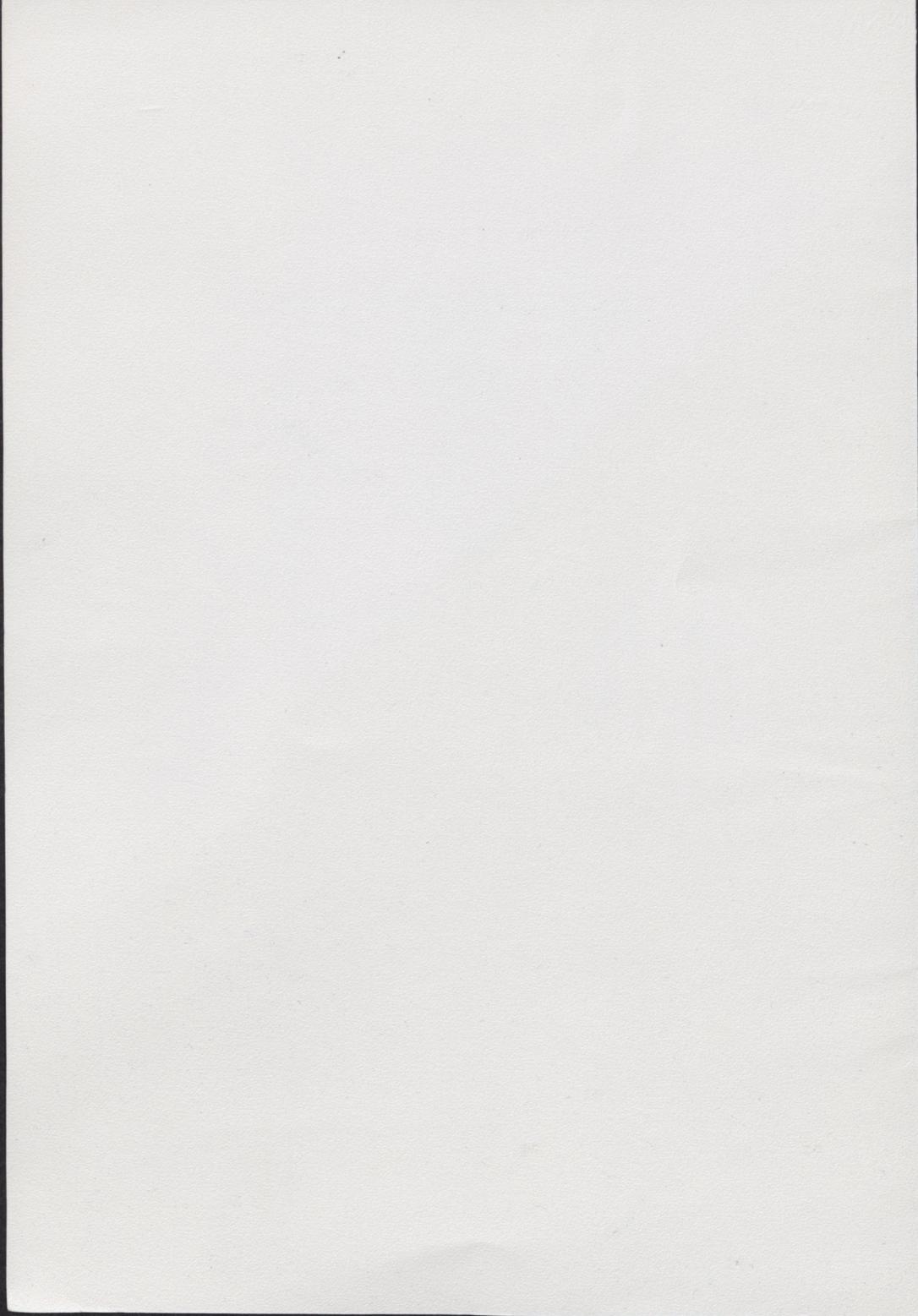
APR 7 1983



E. MONTAIGNE
avec la collaboration technique
A. TSOUKAS

Série Notes et Documents
N° 47
Montpellier
Juillet 1982

STATION D'ECONOMIE ET DE SOCIOLOGIE RURALES
Ecole Nationale Supérieure Agronomique
34060 MONTPELLIER CEDEX



LES MOUITS DE RAISINS

CONCENTRES EN GRECE

RAPPORT DE MISSION

Etienne MONTAIGNE
(assistant E.N.S.A.M)
avec la collaboration technique
d'Achille TSOUKAS. (I.A.M)

Juillet 1982

I- Le cadre de mission

Notre mission en Grèce s'est effectuée dans le cadre des travaux de recherche entrepris à la station d'économie rurale sur les problèmes économiques des mouûs concentrés.

Les contacts pris ne se sont pas cependant limités à ce seul aspect particulier, mais ont résulté du souhait de replacer ces problèmes dans le contexte de l'économie viti-vinicole grecque, et de l'entrée de ce pays dans le marché agricole commun.

Souhaitant resituer la concurrence extérieure sur le marché français nous avons articulé nos préoccupations autour des 4 points suivants :

- Les flux d'échanges et la production
- Les agents économiques concernés
- La capacité et les caractéristiques des équipements
- Les perspectives d'évolution

Afin de mieux nuancer les possibilités et les limites des rencontres que nous avons eues, nous allons rappeler quelques éléments concernant la situation économique et politique lors de notre déplacement.

II- Le contexte économique et politique⁽¹⁾

- Rappelons tout d'abord les liens traditionnels rattachant Paris à Athènes et l'inspiration française de toute l'organisation de la fonction publique grecque.

- Le second point concerne l'arrivée au pouvoir peu de temps après la France du parti socialiste grec de M.PAPANDREOU. Ce dernier, lorsqu'il était dans l'opposition était très opposé à l'entrée de la Grèce dans la C.E.E. Mais il semble bien que le réalisme économique a transformé cette opposition en une recherche d'un maximum d'avantages de la part de la C.E.E.

- De plus depuis le 6 juillet 1982 a eu lieu un remaniement ministériel qui a rendu moins disponibles les fonctionnaires du ministère de l'agriculture contactés.

- Rappelons enfin les importantes difficultés économiques rencontrées par le gouvernement socialiste actuel.

.....
 (1) Pour plus de détails voir le dossier spécial du Monde du jeudi 2 septembre 1982 à l'occasion du voyage en Grèce du Président François Mitterrand.

III- Le secteur viti-vinicole

Sans reprendre une description détaillée (cf. bibliographie) nous rappellerons les données les plus importantes permettant de mieux comprendre les faits rapportés.

- Les exploitations
 - . 410.000 exploitations dont 206.000 de moins de 3 ha. Généralement en polyculture.
 - . Elles couvrent en 1977 195.000 ha dont 6,3 % irrigués.

Cette surface régresse du fait de l'arrachage subventionné des vignes à raisins secs, de la disparition des vignobles marginaux, du phylloxéra et de l'extension des villes.

 - . Les rendements moyens restent faibles, 25 hl/ha mais le potentiel lié aux situations climatiques est élevé.
- La transformation
 - . La vinification paysanne joue encore un rôle important (38 %). Les entreprises coopératives (42 %) ou privées (20 %) achètent les raisins pour les vinifier.
- Les produits

Les décrets consécutifs à la loi 427 de 1976 ont défini 23 appellations représentant 11 % des vins.

 - . Sur les 89 % de vin de table nous avons essentiellement des vins blancs secs (65 %) dont une partie importante de vins résinés (produit typique)
 - . Seuls 20 % des vins sont commercialisés en bouteille.
- La consommation
 - . S'est stabilisée depuis 20 ans à 41 l/pers/an et subit une forte concurrence de la part des autres boissons (boissons non alcoolisées et surtout la bière).

IV- Les données chiffrées

1- Remarques méthodologiques

La recherche des données chiffrées concernant les flux de moûts concentrés s'est heurtée à deux types de problèmes :

- La diversité des sources et leurs divergences (stat. françaises douanières nimes (CEE), ONHS office national hellénique des statistiques)

- Au problème de la ventilation des produits dans une nomenclature complexe ne permettant pas toujours la distinction entre moût, jus de raisin et moûts concentrés. De plus la destination "technique" du produit n'apparaît pas : enrichissement, édulcoration des vins, remise en fermentation, jus de raisin.

Nous avons donc procédé à l'interprétation des résultats avec beaucoup de prudence, mais les données générales concordent avec les opinions rencontrées.

2- Les résultats

1- La production grecque- (Sce Institut du vin)
 en 1981 - 5580 hl de moûts concentrés
 57500 hl de moûts mutés en SO₂.

Il s'agit d'une production faible en quantité au regard de l'ensemble de la production viticole grecque (environ 1 %) de même qu'au regard des importations françaises de moûts concentrés (environ 2 %).

Les moûts concentrés étant pour l'essentiel exportés, reportons - nous aux statistiques d'échanges extérieurs.

2- Les exportations grecque

L'essentiel des exportations concernent les jus de raisins et les moûts non concentrés (82 % en 1978) à destination de France (accessoirement d'Italie, du Canada et de l'Autriche). (cf. tableau N° 1)

Les exportations de moûts concentrés sont plus limitées (16 % en 78) et sont destinées aux pays de l'Europe du Nord : RDA, RFA, Autriche, suisse, et surtout le royaume uni.

Les statistiques européennes avec des chiffres légèrement différents nous donnent des données semblables. (cf. tableau N°3 - 4 - 5)

Signalons en outre la régression importante des exportations du M.C., des 2/3 entre 1978 et 1980.

Enfin la Grèce ne représente que 10 % des importations allemandes de moûts concentrés en 78 et 25 % des importations françaises de jus et moûts non concentrés la même année.

V- Principales caractéristiques du marché des moûts concentrés en Grèce

1 - La production des moûts concentrés en Grèce est devenue négligeable en effet :

- La production grecque est de degré élevé et n'a pas besoin d'être enrichie.
- Les exportations ne sont plus bénéficiaires.
- Le prix du raisin a fortement augmenté suite à l'adhésion à la CEE.

2 - Les installations

Elles sont généralement vieilles et amorties.

Peu d'investissements récents ont été faits.

Il n'y a donc en aucune façon un problème de capacité de production.

Par contre un changement de conjoncture laisse apparaître un potentiel non négligeable.

3 - Les exportations

- Se font soit directement par les entreprises, soit par des intermédiaires spécialisés.
- Sont destinées pour l'essentiel à la France et à l'Allemagne pour élaborer des jus de raisins.
- Elles sont en forte régression du fait de la concurrence italienne, en effet :
 - Le prix de la matière première a rattrapé les niveaux CEE en Grèce.
 - Le système d'aides à l'exportation a été supprimé.
 - Les distances d'acheminement sont beaucoup plus longues.
 - Les pays de l'Est sont peu solvables.

VI- Liste des organismes contactés

- Ambassade de France - Athènes.
- Institut du vin - Kifissia - Athènes.
- Union centrale d'organisations de coopératives vinicoles de Grèce - Athènes.
- Ministère de l'agriculture - Athènes.
- Office national hellénique des statistiques - Athènes.
- Société vinotrans - Athènes - Elefsis.
- Laboratoire chimique d'état - Athènes.
- Industries agricoles S.A.
- Cambas - Domaine de Kantzas - Calamata (Attique).
- Spiliopoulos, B.G, Sa. Patras.

- Union des coopératives viticoles PATRAIKI - Patras.
- Achaïa Clauss Patras (contacté non visité, en congé).

VII Comptes rendus de visites.

TABEAU N° 1

de jus de raisins, moûts de raisins concentrés et non concentrés.
(en tonnes)

		1978	1979	1980
Moût ⁽¹⁾ d < 18° B 20 070201	France	18 090 96 %	17 796	13 787
	Canada	776 4 %	1 132	-
	Italie	-	547	-
	Autriche	-	181	55
	TOTAL	18 866 100 % 82 %	(19855)	13 842
Moût ⁽²⁾ d > 18° B 20 070202	RFA	300	6	8
	Roy uni	3 436	1676	1002
	TOTAL	3 736 16 %	1711	1010
Jus ⁽³⁾ d < 1,33 V > 18 UC/100kg [sucre] > 30 %	RFA	47	-	300
	RDA	183	-	-
	Autriche	-	411	-
	Suisse	-	33	-
	TOTAL	230 1 %	445	300
Ensemble concentrés (2) + (3)	RFA	347 10 %	6	308
	Roy uni	3436 85 %	1676	1002
	RDA	183 5 %	-	-
	Autriche	-	411	-
	Suisse	-	33	-
	TOTAL	3966 100 % 17 %	2126	1310

Source : ONHS. Office national hellénique de statistiques.

.....
(1) 18° Barème \approx 20° d'alcool en puissance. Il s'agit donc ici de moûts mutés non concentrés ou de jus de raisins.

(2) On peut faire l'hypothèse que cette catégorie comprend des jus concentrés mais qui ne respectent pas forcément la densité CEE minimale $d > 1,240 \approx 34^\circ$ alcool en puissance.

(3) Une teneur en sucre de 30 % correspond à environ 17°5 alcool en puissance. Cette catégorie peut donc contenir les mêmes produits que (2).

TABLEAU N° 2
 IMPORTATIONS FRANCAISES
 EN PROVENANCE DE GRECE

Date	Nomenclature autres jus de R	Volume tonnes (1)	Valeur X 1000 F	Total Import (2) tonnes	% (2)
1967	20 07 11	396	330 F	18165	2 %
1968	20 07 11	9879	7111 F	22586	44%
1969	20 07 18	1151 6396	391 F	23755	33%
	20 07 26		3721 F		
		7747			
1970	20 07 26	11568	3855 F	46376	25%
1971	20 07 26	17152	7671 F	76141	23%
1972	20 07 26	26484	10784 F	67837	39%
1973	20 07 22	701 24918 3453	375 F	99523	29%
	26-1		11418 F		
	26-5		1985 F		
		29072			
1974	20 07 26-5	3379	2015 F	46545	7%
1975	20 07 26-5	23868	13752 F	53417	45%
1976	20 07 26-5	24211	13637 F	67449	36%
1977	20 07 26-4	1036 1746 7099	735 F	65928	21%
	31-3		1428 F		
	31-4		5511 F		
		9931			
1978	20 07 31-4	13826	12274 F	85521	21%

Sources : Statistiques douanières francaises.

TABLEAU N ° 3

IMPORTATIONS FRANCAISES 1978

Tonnes	MOÛTS - JUS		MOÛTS - JUS CONCENTRES			Total M.J. (1) + (2) d<1,240	Total M.J.C (3) + (4) + (5)
	(1) d<1,240 20 07 31	(2) V>18UC/100kg d<1,240 20 07 21	(3) V>18UC/100kg 1,240<d<0,33 20 07 19	(4) V<18UC/100kg 1,240<d 1,33 20 07 28	(5) d>1,33 20 07:01		
Italie	8989	13165	26415	1748	46	22154 39%	28909
Espagne	3101	219	-	-	-	3320 6 %	-
Grèce	13826	-	-	-	-	13826 24%	-
Malte	14554	-	-	-	-	14554 25%	-
Tunisie	3343	-	-	-	-	3343 6 %	-
Monde	43821	13429	26415	1762	62	57250 100% 67%	28239 33%

Remarques

Importation de jus e'moûts surtout d'Italie,
Mais aussi de Grèce et Malte.

Sources - H. H. H. H. - CEE.

Importations allemandes (tonnes) - 1978

Nomenclature	moûts - jus		(A) + (B)		moûts - jus concentrés				(3) + (7) Total
	V>18UC/100kg		d<1,240		V<18UC/100kg	V>18UC/100kg	d>1,33		
	d<1,240 20.07.31	11 251	d<1,240 20.07.21	20.07.19	1,240<d<1,33 20.07.28	1,260<d<1,33 20.07.19	d>1,33 20.07.01	(5) + (6) + (7) d>1,240 Total	
France	12 426	11 251	23 677 21 %	187	122	403	712		
Italie	32 433	14 700	47 133 42 %	1 350	2 559	789	4 698		
Espagne	3 389	100	3 415 3 %						
Grèce	13 826	26	13 852 12 %			666	666		
Malte	14 554		14 554 13 %						
Bulgarie	3 560		3 560 3 %						
Tunisie	3 343		3 343 3 %						
Monde	85 459	26 346	111 805 100 % 95 %	1 537	2 725	1 861	6 123 5 %	117 928 100 %	

Source Minex CEE

TABLEAU N° 5 IMPORTATIONS EUROPE DU NORD - 1978 - NL-BL-UK-I-DK.

NOMENCLATURE	moûts - jus		moûts - jus concentrés		Total
	V < 18 UC d < 1,240 20 07 31	V > 18 UC/100Kg d < 1,240 20 07 31	V < 18 UC/100Kg 1,240 < d < 1,33 20 07 28	V > 18UC/100Kg 1,240 < d < 1,33 20 07 19	
	d < 1,240 Total	d < 1,240 Total	d > 1,33 20 07 01	d > 1,240 Total	
France	1798	5383	1028	437	8646
RFA		3841	134	317	4292
Italie	23	6196	368	1551	8068
Pays bas			122	146	268
Espagne		202	1709		1911
Grèce		11	3439	3439	3450
Malte					
Afrique du S			102		
Argentine		57	2627	80	2764
Chypre			3265	116	3371
Israël		50			50
USA		30			30
Monde	1868	17362	12799	2704	34733

Les quantités imortées sont imortantes : de l'ordre des importations francaises.

L'Italie et la France couvrent la moitié du marché.

L'Allemagne réexporte . Les autres pays ont un rôle plus faible : Grèce(10%) Chypre(10%) Espagne(6%)
Le marché est destiné essentiellement au Royaume uni, probablement pour l'élaboration des British wines
et des "home made wine" (équivalent 100 000 hl).

Source nimex CEE.

TABLEAU N° 6

Importations des pays CEE en provenance de Grèce - tonnes - 1978

nomenclature	moûts		jus		moûts			jus concentrés	
	V<18UC/100kg	d<1,240	V>18UC/100kg	d<1,240	V<18UC/100kg	V>18UC/100kg	d<1,33	d>1,33	Total
	20.07.31	20.07.21	20.07.21	>30 % pds sucre	1,240<d<1,33	1,240<d<1,33	20.07.19	20.09.01	
France	13 826								13 826
Allemagne		26				1	666		693
Royaume Uni		11				3 434			3 445
N.L.						5			5
Total	13 826	37				3 440	666		17 969
				13 863 77 %					4 104 23 %

Source Minex CEE

Tableau N° 7 - Importations des pays CEE en provenance de Grèce - Tonnes - 1979

Nomenclature	mouts - jus			môts - jus concentrés				Total
	V<18UC d<1,240 20 07 31	V>18UC/A00Kg d<1,240 20 07 21	d<1,240 Total	V<18UC/A00Kg 1,240<d<1,33 20 07 28	V>18UC/100kg 1,240<d<1,33 20 07 19	d>1,33 20 07 01	d>1,240 Total	
France	27 841		27 841				27 841	
Allemagne	724	505	1 229		3		1 232	
Italie		547	547		494		1 041	
NL								
UK					1 676		1 676	
Irlande								
Total	28 565	1 052	29 617		2 173		31 790	

Source Minex CEE

Tableau N° 8 - Importations des pays CEE en provenance de Grèce - Tonnes - 1980

Nomenclature	moûts - jus		moûts - jus concentrés				TOTAL	
	20 07 22 ≤ 30% pds sucre 1.e ≤ 17° AP.	d < 1, 240 V < 18UC/100kg 20 07 30 ≤ 30 % sucre	d < 1, 240 Total	V < 18UC/100kg 1, 240 < d < 1, 33 20 07 28	V > 18UC/100kg 1, 240 < d < 1, 33 20 07 19	d > 1, 33 20 07 01		d > 1, 240 Total
	(2)	(3)	(1)=(2)+(3)	(4)	(5)	(6)		(7)=(4)+(5) +(6)
France	519	10 936	11 455					
Allemagne	26		26			176	176	
Italie								
NL								
BL								
UK								
Irlande								
TOTAL	545	10 936 94 %	11 481			176 6 %	11 657	
	(2)	(3)	(1)=(2)+(3)	(4)	(5)	(6)	(7)=(4)+(5) +(6)	

VINOTRANS S.A

- Compagnie industrielle et commerciale d'alcools, de vins, et spiritueux.
Depuis 1911.

- Interlocuteur : Alexis CALLIACODAS Directeur des ventes .

- Adresse : 9 Aristidou str. Athènes 122 Greece.

- Caractéristiques de la firme :

l'une des plus grosses firmes grecques du secteur.

- Capacité de vinification : 30 000 hl/jour (11 unités)

- " de distillation : 12 000 l/jour (3 distilleries)

- 3 chaînes d'emouteillage : 7000 bouteilles/h

- Production : -Alcool pur ou dénaturé

-Brandy, Ouzo, vermouth, liqueurs, distillats

-Moûts, jus concentré, VQPRD, vin de table.

240 employés, 240 Mn DRS de capital, côtée à la bourse d'Athènes.

- Les moûts concentrés.

.Principal exportateur, sinon le seul

.Capacité évaporatrice 8000 Kg/h pour 4 installations.

Lieu	Marque	Nbre d'effet	Capacité hl/24h	
			Mise en oeuvre	Concentré
Iraklion (Crète)	Gianazza (Italie)	2 - 1.P.A 1.S.V	1188	308
Pilos (Péloponèse)	Kesstner (France)	1.P.A	594	154
Patras	Gianazza	1.S.V	270	77
Elefsis (Athènes)	Gianazza	1.S.V	594	154
			2646	693

. Produits : surtout blanc.

. Situation actuelle : Arrêt de la production et de l'exportation après l'adhésion à la CEE. Les moûts grecs n'ont pas besoin d'être enrichis, concurrence italienne sur les autres marchés.

. Visite de l'appareil d'Elefsis.

GIANAZZA (Legnano) 1968

Fonctionne en discontinu, fuel lourd N° 1500.

N'a pas fonctionné depuis 2 ans.

Appareil en mauvais état, inox de mauvaise qualité
(piqué de rouille).

SPILIOPOULOS, B.G. S.A

- 87 Akti Dymeon, PATRAS.
- Interlocuteur : M.SOPHOPOULOS.
- Produits : Alcools, vins, jus de raisins, moûts concentrés, crème de tartre, CO₂, embouteillage.
- Personnel : 67-68 employés.
- Capital : 51 840 000 DRS.
- Matériel de concentration :
 - GIANAZZA (Italie) de 1974 - Un effet sous vide.
 - Fonctionne au fuel lourd type 1500 - Capacité 1500 Kg/h de vapeur évaporée.
- Méthode classique par macération sulfurique.
 - Concentré à 34-36° Baumé.
- Types de concentration :
 - Essentiellement des blancs de blancs. (10 à 20 tonnes de rouges) selon la demande à partir des cépages régionaux. (Région d'Ilia, Lefkas, Nemée.)
- Approvisionnement :
 - Achat de vendanges par camions de 800 à 1000 Kg provenant souvent de plusieurs exploitations (3-4), en caisses plastiques.
 - Délai d'apport de 3/4 h à 1/2 J.
- Coût de production du concentré :
 - . Matière première : raisins 11DRS/Kg.
 - . Taux de jus : 0,7; Degré moyen 11,5; Degré de concentration 34 Soit 46,5 DAS/Kg de concentré.
 - . Pertes : 4 %.
 - . Frais financiers (intérêts assurances...) 20 %
 - . Frais de concentration 3,5 DRS/Kg de conc. Prix de revient 61,5 DRS/kg
- Modalités :
 - . Pas de contrainte de dates.
 - . Opération sous contrôle du laboratoire chimique d'état et du ministère de l'agriculture.
- Politique de stockage :
 - Disposent toujours d'un stock en début de campagne, mais faible.
 - La production est adaptée à la demande.
- Destination du produit :
 - Très faible demande locale pour enrichissement
 - Le concentré est très rarement remis en fermentation.

- Réduction de la production par disparition des marchés Français et Allemands due aux prix trop élevés, ceux-ci dérivant de l'adhésion à la CEE.
- Pas d'exportation depuis 1975. - Production marginale.

Union des coopératives viticoles PATRAIKI
--

Les moûts concentrés.

- . Production 500 à 5 000 t de moûts concentrés en fonction du marché.
- . Destination essentiellement exportation vers la RFA et la France.
Pour vinification (90 %) et les jus de raisins (10 %).
- Les moûts destinés à l'obtention de jus sont de moins bonne qualité car souvent non utilisables pour l'obtention de vin.
- . Matériel : ROSSETTO 1 effet sous vide.
Fonctionne en discontinu, Capacité : 24t/h de mise en oeuvre.
600 hl de conc/J. de 33 à 37 Baumé.
- . Coût de concentration 6 à 7 DRS /Kg de concentré obtenu.
- . Les variations de la production sont liées aux variations de la demande extérieure.

Production vinicole.

15 000 hl de Mavrodaphné.
 5 000 hl de Muscat.
 15 000 hl de Patras.

Soit 35 000 hl de VQPRD
 + 120 000 hl de vin de table.

(La capacité de la coopérative est de 250 000 hl)

Équipement moderne

- . Apport par cagettes de 13 Kg en plastique percées au 1/3.
- . Système automatique de pesage et de mesure électronique de d°(MASELI)
- . Bennes d'apport GIUSEPPE CAROLLA S.A.(PADOVA)
- . Cuverie inox 20 cuves de 70 t SERACO-AZZINI.
- . Egouttoir dynamique PERA. (FRANCE)
- . Deux presseoirs horizontaux VASLIN.
- . Sulfidoseurs automatiques GEC.Eliott.
+ cuverie classique vieux béton, métal, plastique.

C A M B A S

Entreprise de production de vins et spiritueux.
Société anonyme depuis 1945
Possède plusieurs unités de production et de transformation.

Domaine de KANTZAS : (20 Km d'Athènes Sud - est Attique)

Interlocuteurs : M. CHRISANIOPOULOS Directeur.

M. KALSIS Chimiste (oenologue Bordeaux)

80 ha. 25 % rouge. 75 % blanc.

Cépages :-Savatians, meilleurs résultats en Attique.

sert à l'élaboration des vins résinés.

-Nemée. (vient de Péloponèse).

Capacité de vinification : 35000 hl (5.10⁶ Kg)

Matériel italien, français (Pera) et grec.

Vinification en blanc classique : égrappoir centrifuge vertical,
égouttoir, pressoir continu, fermentation 1 semaine.

essais de contrôle de la t°. Mais problème de capacité de réfrigération.

Embouteillage : 2 chaînes 1000 et 8000 bouteilles/h

Cuverie : 40 cuves inox de 500 hl.

capacité totale de stockage 110 000 hl (3 fois la production)

Production : toute la gamme des produits vinicoles (14)

Rouges, blancs résinés ou non. Volet et AOC.

Vins résinés vieillissés sous cire.

Alcool : Brandy, ouzo, vermouth, + vieillissement.

Vins mousseux.

Vendanges.

- Echantillonnage _ début : 10 au 15 septembre.

- d° du moût varie de 11°-11°5 à 13°-13°5 en 3 semaines.

- Récoltes par bennes 3000 Kg .

- Prix de la journée vendangeur (porteur = coupeur) 1000 DRS + nourriture
(les femmes sont moins payées.)

Personnel : - 3 oenologues + 1 assistant de laboratoire
 Technique - 1 mécanicien + 3 aides, 1 électricien.
 - 50 ouvrières.

Administration et commerce : 30 personnes.

Coût de l'embouteillage (Toute la production est vendue en bouteille!)

Bouteille 17 DRS

Bouchon 3 DRS

Etiquette 5 DRS

Capsule 5 DRS

Carton 3-4 DRS

33-34 DRS

Prix de vente de quelques produits

Blanc sec et résiné 66 DRS

" vieilli 10 ans 220 DRS

Domaine de Kantzas AOC-78 - 160 DRS.

Brandy 319 à 371 DRS (selon le d°, le mode de distillation, et la durée de conservation)

Le raisin est acheté au Kilo (12 DRS) et pas au d° hl.

Fonctionnement du système coopératif en Grèce.

Statuts: - semblables aux statuts français.

.Contrôle par assemblée générale qui élit un conseil
d'administration et un conseil de surveillance.

.Décision par 50 % des voies. Dans les cas importants : 3/4 des voies.

Groupements : - 3 niveaux par produit en + des coopératives de village
en polyculture élevage.

1^{er} degré simple coopérative

2^{ème} " union de "

3^{ème} " " d'union de coopératives.

Capital : - Il appartient aux producteurs mais ceux-ci n'apportent pas
d'argent, ils garantissent les emprunts à la banque agricole.

Apport : - Il n'y a pas obligation d'apport à la coopérative.

des essais de modification des statuts sont recherchés.

en moyenne 1/2 de la production est apportée.

De ce fait les coopératives ne disposent pas toujours d'assez
de vin pour satisfaire la clientèle.

Prix : - Les prix suivent l'évolution des cours du marché. Les raisins
sont payés à 70 % - 80 % à la livraison (Parfois 100 %).

Le solde après la vente du vin.

Le système reste très concurrentiel.

B I B L I O G R A P H I E

- BOUTONNET Jean Pierre
Compte rendu de mission en Grèce. juin 1977
INRA Montpellier.
- B.T Davis. (institut de vigne, Athènes)
La production des raisins secs à partir des variétés de table.
Bulletin OIV. 557-558, 1977. Page 496 à 506.
- CAILLOIS Jean Pierre
Panorama des trois économies agricoles :
Espagne, Grèce, Portugal.
Paysans N°132 Octobre-Novembre 1978.
- CEE - Comité permanent des structures agricoles.
Document de travail concernant le programme du gouvernement Grec.
des installations du secteur viticole.
Programme N°GR 1004. Février 1981.
- CEE. Les dossiers de la PAC.
" les agricultures de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal"
- CFCE. Le marché des vins et spiritueux en Grèce.
1979.

La Grèce et l'élargissement de la CEE.
La journée vinicole . 31 mars 1979.

L'élargissement du marché commun agricole.
CR Académie agriculture. 17 juin 1979.
- Mme S.KOURAKOU.(insitut de la vigne. Athènes)
La Grèce viti-vinicole à travers sa nouvelle législation en vigueur.
Bulletin de l'OIV. 1978. 573 pp 914 à 959.
- LABONNE Michel
Repérage du système agro- alimentaire grec.
INRA Montpellier. Décembre 1981.
- P.MARQUET. Reprenant sur l'article de Mme KOURAKOU
Aperçu sur le vignoble Grec.
INAO. Bulletin 10 - 1978.
- Le Monde Dossier spécial jeudi 2 septembre 1982.
- Frédéric MOREAU - Revue Vinicole internationale. Octobre 1981.
Grèce : Le réveil de la belle Hellène.
- TIRASKIS Constantinos..
Les produits viti- vinicole grecs dans le cadre de la CEE des dix.
DEA économie et droit rural. Faculté de sciences économiques de
Toulouse. Mars 1981.
- TSOUKAS Achilleas.
Analyse du marché des vins en Grèce. Problèmes et perspectives.
Octobre 1980. DEA économie.
Faculté de sciences économiques. Montpellier.

